

Le Palais de Justice de Paris
Vendredi 21 mars 2025



© Pako Valera

Depuis 1843, il abrite la Cour d'Appel, la Cour d'Assises spéciale, la Cour de Cassation. L'architecte a été Joseph Louis Deluc.

Avant cela il y a eu beaucoup de bouleversements dans cette enceinte. C'était la résidence et le siège du pouvoir des Rois de France du X^e au XIV^e siècle. Il reste la Sainte Chapelle et la Conciergerie.

Plusieurs incendies ont ravagé l'édifice entre 1601 et 1776. La façade a été reconstruite avec ses colonnades et ses grilles. La Monarchie de Juillet l'agrandit et les travaux ne sont terminés que sous Napoléon III. Il y aura un nouvel incendie en 1871.

Vous pourrez voir la longue salle des pas perdus, une salle d'audience, la salle du jury... Aujourd'hui les avocats disposent de 4500m² de locaux. Il y a également des lieux de détention, 75 cellules.

Conférencière : Bernadette Verdeil

Rendez vous à 14h20 à la sortie du métro Cité. Munissez vous d'une CNI et attendez-vous à un contrôle type aéroport.

Prix 20€ (22 personnes maximum).

Inscription au pavillon des Vitriers (01 64 23 58 46).

Toute annulation dans les 5 jours qui précèdent la visite ne pourra donner lieu à remboursement.

Contact : François Jacquin, 06 72 08 39 74